

COUPE DU CLUB 2016

Pour la saison 2015-2016, le BCV organise à nouveau la coupe du club. Cette compétition se déroulera en match par quatre (duplicate) par tour éliminatoire, avec tirage au sort à chaque tour. Cette compétition est gratuite et ouverte à tous les adhérents du club à jour de leurs cotisations.

Une innovation cette année : pour la première phase, les équipes composées de joueurs débutants et 4^{ème} série auront un tirage au sort protégé. C'est-à-dire que pour le premier tour, elles ne pourront pas rencontrer des équipes composées de joueurs de 3^{ème} série.

Trois phases auront lieu :

- **1^{ère} phase : du 15 novembre 2015 au 15 janvier 2016.** Réservé aux débutants, 3^{ème} et 4^{ème} séries.
- **2^{ème} phase : du 15 janvier 2016 au 15 mars 2016.** Réservé aux 2^{ème} séries et aux deux finalistes de la 1^{ère} phase.
- **3^{ème} phase : du 15 mars 2016 au 30 mai 2016.** Réservé aux 1^{ère} séries et aux deux finalistes de la 2^{ème} phase.

L'équipe vainqueur de la coupe du BCV sera celle ayant gagné la finale de la 3^{ème} phase.

Les vainqueurs de chaque phase seront récompensés lors de l'Assemblée Générale du club en septembre 2016.

Règlement

Équipe

Une équipe est composée de 4 à 6 joueurs avec un capitaine nommément désigné.

Pour la phase 1 seuls les joueurs de 3^{ème} & 4^{ème} séries peuvent concourir.

Pour la phase 2, outre les deux finalistes de la phase 1, seuls les joueurs de 2^{ème} série peuvent concourir. Néanmoins un (ou plusieurs) joueurs de 3^{ème}-4^{ème} série peuvent faire partie d'une équipe de phase 2.

Pour la phase 3, outre les deux finalistes de la phase 2, seuls les joueurs de 1^{ère} série peuvent concourir. Néanmoins un (ou plusieurs) joueurs de 2^{ème}-3^{ème}-4^{ème} série peuvent faire partie d'une équipe de phase 3.

Inscription

Les équipes doivent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription ci-joint. Les dates limites d'inscription sont les suivantes :

- Phase 1 : 14 novembre 2015
- Phase 2 : 14 janvier 2016
- Phase 3 : 14 mars 2016

Le formulaire d'inscription doit être transmis aux dates limites précédemment indiquées aux organisateurs de la coupe (Gilles Boché) ou à tout membre du conseil d'administration du club qui transmettra.

Tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué la veille du jour de démarrage de chaque phase. S'il y a un nombre impair d'équipes, une équipe tirée au sort sera exemptée du 1^{er} tour.

Le tableau des rencontres sera affiché sur un des tableaux d'affichage du club.

Organisation des matchs

Suite au tirage au sort, les équipes se rencontreront à une date qui leur convient, dans la limite des délais impartis à chaque phase. De même, le lieu de rencontre est laissé libre aux équipes. Bien sûr les matchs peuvent se dérouler au club dans la limite des heures d'ouverture de celui-ci.

Les matchs se dérouleront en 28 donnes avec deux mi-temps de 14 donnes. Les matchs sont en mode duplicate.

En cas de match nul, c'est l'équipe qui a l'indice le plus faible qui est qualifiée

A la fin de la rencontre les équipes reporteront sur le tableau d'affichage le résultat du match.

Arbitrage

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Néanmoins les organisateurs de la coupe sont à votre disposition pour aider à résoudre tout problème qui pourrait survenir.

Gilles BOCHÉ

Vannes, le 28 octobre 2015